
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le lundi 7 juillet 2014 à 14 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE14 1086

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour du comité exécutif extraordinaire du 7 juillet 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 1087

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à Équipe R.D.P. pour assurer la réalisation du projet « Travail de milieu et travail de rue à Rivière-des-Prairies », dans le cadre du dossier municipal de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1143381006

CE14 1088

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 60 000\$ à La Ligne Bleue afin de soutenir les activités de démarrage de l'organisme culturel pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1146344003

CE14 1089

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Bernard Côté à titre de Directeur de service - Évaluation foncière dans la classe salariale FM11 (113 760 \$ - 142 200 \$ - 170 640 \$) pour une période indéterminée, à compter de la date de la résolution du comité exécutif, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main- d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1145904014

CE14 1090

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer, sans appel de candidatures, Mme Peggy Bachman à titre de Directrice – Bureau des affaires gouvernementales et municipales dans la classe salariale FM09 (95 600 \$ - 119 500 \$ - 143 400 \$) pour une période indéterminée, à compter de la date de la résolution du comité exécutif, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.1, alinéa 4, de la politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1145904015

Levée de la séance à 14 h 07

70.001

Les résolutions CE14 1086 à CE14 1090 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville